

Février 2020
n° 146

L'écho des retraités

Edité par les sections CGT METAUX 31



Et si on s'y mettait tous ?

Notre dernière assemblée de syndiqué-e-s du 27 janvier a fait le point de la formidable lutte pour la défense de nos retraites; tous les camarades se sont réjouis de la place et de l'engagement de la CGT dans ce mouvement social historique.

A l'inverse le gouvernement relayé par les médias prend pour cible la CGT et s'efforce par tous les moyens, mensonges, répression, de faire éclater l'unité établie depuis le 5 décembre.

Imaginons un instant que la CGT n'existe pas dans notre pays? Quelle voie royale pour les sales coups portés à notre peuple...

Aujourd'hui nous avons gagné la bataille des idées; 60% des Français soutiennent cette lutte et se prononce contre la retraite à point. Mais l'objectif l'enjeu c'est le retrait total du projet Macron.

La force de la CGT, c'est son engagement sans faille pour la défense des salariés, c'est aussi ses adhérents. Mais disons-le tout net il y a encore trop de salariés actifs

et retraités d'accord avec nous qui nous regardent sans s'engager.

Ils ont toute leur place à la CGT, nous devons les décider à rejoindre cette force syndicale; ce serait déterminant et bon pour la victoire d'une retraite juste et solidaire.

Dans cette période le renforcement de la CGT est donc primordial pour élever le rapport de force; déjà 10000 adhésions nouvelles dont 2000 sur internet ont été réalisées depuis le début du conflit.

Comment allons-nous nous adresser aux futurs et actuels retraités, parmi nos connaissances, vers les anciens syndiqués et sympathisants, vers les 1091 futur-e-s retraité-e-s dans les entreprises de la métallurgie du département?

Faire adhérer à la CGT, faire encore plus grandir notre syndicalisme retraité, voilà l'autre défi qui nous attend. Et si on s'y mettait tous?

Yves Bize

Un mouvement social historique...

Compte rendu Assemblée de syndiqué-e-s retraité-e-s métaux de Toulouse du lundi 27 janvier 2020.



Près de 45 participant-e-s, la présence de syndiqué-e-s retraité-e-s d'Airbus, Cnes, Thales, Liebherr, de PME, avec Jean-Marie Verhnes membre du bureau UFR métaux et Marc Bastide membre du bureau de l'UCR.

Les débats ont pointé la situation actuelle et ses enjeux de société, avec un mouvement social historique, le rôle déterminant de la CGT, les moyens pour faire aboutir nos revendications en lien avec le retrait du projet Macron, l'amélioration du système actuel et son financement avec une autre répartition des richesses, la nécessité d'élever le rapport de force pour gagner, avec les journées d'actions à venir notamment le 29 janvier, le renforcement de la CGT, comment articuler avec la préparation du congrès de l'UCR de mai prochain.

Les idées fortes qui viennent dans ce débat: sur le mouvement social actuel, l'analyse et la position de la CGT, les perspectives.

Plusieurs syndiqués CGT retraité-e-s ont souligné dans leurs interventions l'impact de ce mouvement.

La diversité des catégories sociales dans ce mouvement et la nouveauté, par exemple avec la présence remarquée des avocats; la durée de la grève chez les cheminots plus de 50 jours, globalement du jamais vu depuis 68, et même l'armée qui s'inquiète!

Une détermination dans les manifestations (grande ville ou milieu rural) et une originalité dans les formes d'actions (jetée des robes des avocats, démissions de centaines de chefs de service et médecins, chorégraphies, concerts...), avec une unité renforcée et des syndicats majoritairement représentatifs dans la lutte.

Un matraquage idéologique sans précédent et pourtant les derniers sondages indiquent que, cette réforme de retraite à points, est toujours rejetée par une majorité de français (67 %) et le mouvement social est toujours soutenu majoritairement (61 %) avec une confiance en premier pour les organisations syndicales (45 %) et une majorité (56 %) pensent que l'âge pivot restera dans la réforme. Sans oublier qu'en juin une majorité de français était favorable au régime universel à points et que les explications, propositions et initiatives de la CGT notamment celle du 24 septembre ont inversé cette tendance. Ce mouvement social vient de loin, en 2019, les enseignants contre la réforme du bac et pour leurs rémunérations, le 8 octobre pour les retraités et cela depuis 2014 dans l'unité, dans la santé, en grève dans près de 300 urgences depuis un an, dans le privé pour les salaires et l'emploi.

Chez les retraités, l'idée qu'ils ne sont pas concernés domine largement et ils sont majoritairement favorable à la réforme, leur manque d'information et l'influence des médias doivent nous inciter à développer nos explications.

Jour après jour cette réforme apparait comme une rupture historique de notre système de protection sociale ; régimes spéciaux, régime général, régime complémentaire, tout disparaît c'est donc bien un changement de système et une remise en cause fondamentale.

Sur le projet de loi tout le monde mesure que certains points sont retirés provisoirement pour mieux les réintroduire plus tard par ordonnances (29 sont prévues), décrets, voir avec le 49-3, que ce soit pour l'âge pivot ou d'équilibre (cité 40 fois dans le projet de loi mais qui existe déjà et le départ est en moyenne de 63,4 ans.



Une rupture historique de notre système de protection sociale

De plus une étude d'impact récente parle de passer à 65 ou 67 ans pour les jeunes générations traduisant un « âge pivot glissant », le minimum de retraite à 1 000 euros (non chiffré dans le projet de loi) ou la majoration de 5 % pour un premier enfant, la gouvernance...

A ce sujet le nouveau système universel de retraite va mettre à bas l'organisation de la Sécurité Sociale de 1945 et les régimes complémentaires AGIRC/ARRCO en les fusionnant et en créant la caisse nationale de retraite universelle.

Et cette semaine le Conseil d'Etat vient d'indiquer que le projet Macron ne garantit pas la sécurité juridique de la réforme, qu'il manque de précisions et pose des problèmes constitutionnels.

Ce projet fera que des perdants notamment les femmes et les cadres, pour ces derniers il est prévu que l'acquisition de points se fera dans la limite de 10 000 euros/mois contre 27 000 aujourd'hui (on passe ainsi les cotisations de 28 % à 2,8 %), cela fera près de 4 milliards par an de moins pour les caisses de retraites soit 70 milliards d'ici 2040 et le patronat économisera 43 milliards de cotisations.

Le but de ce projet est la baisse des pensions, il obligera ceux qui le peuvent à s'orienter vers la capitalisation (l'article 64 du projet le prévoit) avec tous les effets néfastes que nous connaissons; par exemple aux Etats-Unis les fonds de pensions ont perdu 2 000 milliards de dollars en un an et 51 millions d'américains ont vu partir en fumée des années d'économie et envisagent de travailler jusqu'à 80 ans!

A la veille de la conférence sur le financement, il a été souligné dans le débat l'importance de faire connaître nos propositions pour améliorer le système actuel par répartition et pour son financement.

Il a été rappelé qu'il est prévu de bloquer à 13,8 % du PIB la part pour les retraites, voir aller vers les 11 % préconisés par l'UE, avec près de 7 millions de retraités en plus, d'ailleurs le projet prévoit dès 2025 de passer à 13,3 % le PIB. (produit intérieur brut).

D'autre part il faut savoir que depuis la création de la Sécurité Sociale, la part des retraites dans le PIB est passé de 6 à 14 % et que les richesses produites ont été multipliées par 4 depuis 1982 avec 2 282 milliards aujourd'hui et le COR projette pour 2050 un PIB de plus de 4 000 milliards.

Pourquoi ne pas continuer à augmenter ce pourcentage comme le préconise la CGT pour répondre aux besoins actuels et futurs? Il s'agit bien d'un choix et d'un enjeu de société.

Comme le soulignait Maurice Biard : « Et si ensemble nous inversions le débat? En lieu et place de la recherche d'économie, sur le dos des retraités et futurs retraités pour équilibrer le budget de l'état, si nous imposons la recherche de l'argent pour garantir et améliorer notre système de retraite par répartition, qui depuis 75 ans prouve son efficacité, au service des populations. Pour autant qu'il soit reconnu comme, le meilleur système, même par le premier ministre, à la condition qu'en le vidant de son contenu, il compense les baisses sociales et fiscales des entreprises, des banques et de leurs actionnaires. »

La CGT a des propositions, avec dans l'immédiat par exemple d'augmenter les cotisations sociales de 4 euros/mois (salarié/employeur), de taxer les revenus du capital et les profits, les entreprises « robotisées », d'augmenter les salaires et les pensions...

Marc Bastide a indiqué enfin que la CGT préparait un 4 page spécial sur le financement, en 2 millions d'exemplaires, pour aller au débat avec les actifs et les retraités.

Sur les perspectives du mouvement et la place de la CGT.

C'est un mouvement sur la durée dont on ne connaît pas encore l'issue à ce jour; le 24 janvier le conseil des ministres a présenté le projet de loi et le débat parlementaire débutera le 17 février, la conférence financière se tient jusqu'en avril pour un vote accéléré d'ici juin.

Ce mouvement prend un second souffle avec des formes diversifiées, il doit peser sur le débat parlementaire en interpellant les élus et les candidats aux municipales.

Il faut donner de l'espoir aux gens et montrer que l'on peut gagner, disait un intervenant, être attentif aux récupérations politiques de l'extrême droite et la gauche doit prolonger ce mouvement avec un projet de réforme

digne du XXI^e siècle (à ce sujet 13 forces de gauche ont présenté la semaine dernière une plate- forme commune pour les retraites).

Comme le soulignait Maurice Biard « Conscients, nos syndiqués retraités de la CGT, de la montée des forces fascistes en Europe et au delà, qui profitent souvent du mécontentement des populations dans nombre de pays, la CGT n'entend pas voir ses mobilisations récupérées par le FN, qui n'a aucune proposition sociale, et encore moins aux sujet des retraité(e)s.

D'autre part, ils tiennent à dénoncer l'attitude des médias qui tendent à faire croire que la CGT, par sa fermeté dans la défense des intérêts des travailleurs, serait responsable de la montée des « populismes ». Dans l'histoire, la CGT a toujours été l'ennemi principal de ces fascismes naissants et renaissants, nous n'oublions jamais, le sinistre « plutôt Hitler que le front populaire » hurlé par les nazillons et la quasi-unanimité des patrons français, qui ont humilié et assassiné durant 5 ans le peuple français. Il faut se rappeler que c'est en terrasant le nazisme qu'est née la Sécurité Sociale, dont les retraites restent un acquis majeur. Quelle qu'en soient les formes, la lutte a toujours été déterminante et le demeure. »

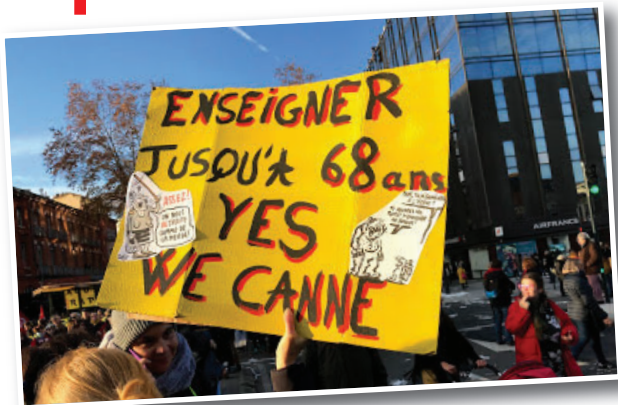
Pour Marc Bastide, « la CGT après avoir mené les explications contre le projet Macron, puis mis en avant nos propositions et maintenant son financement, il nous faut aller au débat partout et sous toutes ses formes pour convaincre et mobiliser. »

« Mais n'oublions pas », insistait un intervenant, « qu'une loi peut être défaite et remise en cause, on le voit en Italie où l'âge de départ à la retraite est passé de 67 à 62 ans dernièrement, ou en Belgique grâce à

la mobilisation la retraite à points a été retirée, ou pour le CPE malgré la loi le décret d'application n'a pas été mis en œuvre. En Espagne et au Portugal les luttes ont permis de peser sur les gouvernements qui viennent d'augmenter les salaires et les pensions, en Espagne il est prévu de taxer les banques pour payer les retraites. »



Retraités concernés... Retraités mobilisés pour nos revendications.



Pour les retraités, nous avons besoin de porter nos revendications sur le pouvoir d'achat, de montrer que nous sommes concernés par ce projet directement et pour nos enfants, d'aller à leur rencontre sur les lieux de vie, les marchés, dans les entreprises vers les futurs retraités.

Il faut rappeler qu'il existera un seul régime par points pour tous et nous serons tributaire des décisions gouvernementales, une règle d'or de non déficit sur 5 ans pourra entraîner une forte baisse du niveau des retraites en cas de choc majeur comme la crise financière de 2008.

Faut-il rappeler aussi que notre génération qui est passé des 10 meilleures années aux 25 en 1993 a fait baisser de 6 % le montant de nos retraites.



D'autre part les différentes réformes depuis 1993 ont vu nos retraites s'amoinrir notamment ces dernières années avec le gel des pensions, régime général moins que l'inflation, les complémentaires bloqué à inflation -1 %, les hausses de la CSG malgré quelques reculs l'an dernier pour certains.

Ce qui est sûr c'est qu'avec le système par points les pensions ne sont plus garanties car les points sont convertis au moment du départ à la retraite et personne à ce jour ne peut donner de garantie sur la valeur du point.



D'ailleurs dans le régime complémentaire actuel, au regard du nombre de retraités plus important et au refus du patronat d'augmenter les cotisations, les pensions ont chuté, ainsi de 1990 à 2009 le taux de remplacement (rapport entre la pension et le salaire) a baissé de 30 % dans chaque régime AGIRC/ARRCO.

En 2019, nos pensions ont augmenté de 0,3 % pour une inflation dépassant les 2 % et en 2020 seules les pensions inférieures à 2000 euros brut seront réindexées sur l'inflation et en 2021 elles seront alignées sur les prix mais pas sur le salaire moyen comme avant.



Pour les futurs retraités la retraite sera calculée sur l'ensemble de la carrière (43 ans et plus 25) et les simulations annoncent une perte de 122 euros/mois pour un smicar à 247 euros/mois pour un cadre (salaire de 3300 euros).

Les pensions de réversion, dont les bénéficiaires sont à 90 % des femmes seront modifiées sur plusieurs points. La réversion prévue aujourd'hui à 55 ans dans le privé serait ramené aussi pour les fonctionnaires à cet âge donc un recul.

Dans le projet de loi, rien ne garantirait le maintien de la pension de réversion concernant les personnes divorcées. (45 % des mariages se terminent par un divorce) et bien sûr, toujours pas d'élargissement de la réversion aux couples non mariés et au PACS, alors que certains régimes spéciaux le prévoient.

Ce sera 70 % des points du couple mais sachant que les femmes ont des salaires inférieurs aux hommes, mécaniquement le calcul sur la moyenne du couple fera baisser le montant des pensions de réversion.

Il nous faut revenir sur nos propositions pour les retraités (suppression de la hausse de la CSG pour tous, revalorisation immédiate de 3 %, réindexer les pensions sur le salaire annuel moyen, fixer le taux de réversion à 75 % sans conditions d'âge et de ressources.

Montrer que l'argent existe (60 milliards de dividendes versés aux actionnaires en 2019) et un financement est nécessaire pour améliorer le système actuel (augmenter de 0,2 % le PIB suffit ou augmenter les cotisations de 4 euros en rappelant qu'il n'y a pas eu de hausse depuis 20 ans des cotisations patronales avec un tiers de retraités de plus, l'égalité H/F c'est 5,5 milliards, mettre à contribution les 120 milliards de rémunération (intéressement, participation), qui échappent en totalité ou en partie aux cotisations sociales.



Renforcer la CGT et notre syndicalisme retraité

Dans cette période le renforcement de la CGT est déterminant pour élever le rapport de force, déjà 10000 adhésions nouvelles dont 2000 sur internet ont été réalisées depuis le début du conflit.

Comment allons-nous nous adresser aux futurs et actuels retraités avec une adresse, parmi nos connaissances, vers les anciens syndiqués et sympathisants, vers les 1091 futur-e-s retraité-e-s dans les entreprises de la métallurgie du département ?

Comment s'inscrire dans la préparation du congrès de l'UCR CGT du 11 au 15 mai prochain en débattant des

documents en lien avec l'actualité, en désignant nos délégué-e-s, au travers d'une assemblée générale vers la mi-mars ?

Une collecte de solidarité envers les cheminots de Toulouse a été réalisée à notre assemblée en présence du secrétaire du syndicat CGT cadres et depuis décembre près de 4000 euros (individuel ou sections) des retraités métaux ont été remis pour les grévistes.

Enfin notre assemblée s'est terminée autour d'un buffet convivial préparé par Richard que nous remercions fraternellement.

